

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE

SÉANCE du mardi 10 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 10 février, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 09h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Étaient présents :

LE MEAUX Vincent ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; VIBERT Richard ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : GUILLOU Claudine ; LE GAOUYAT Samuel ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; CHAPPÉ Fanny ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick.



DELBU2026-02-14

Attractivité, accompagnement et développement des compétences : Modification du tableau des effectifs : changement de Durée Hebdomadaire de Service (agent chargé de propreté)

Vu les délibérations DEL2020-07-235 du 16 juillet 2020 et DEL2024-11-234 du 26 novembre 2024 portant délégation d'attribution du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'adoption du budget primitif pour l'année 2026 par le Conseil d'Agglomération le 3 février 2026 ;

Vu la demande écrite de l'agent reçue en mai 2025 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 5 février 2026 ;

Considérant la nécessité de régulariser la DHS de l'agent d'entretien ;

Entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise la création d'un emploi d'adjoint technique 2^e classe à temps complet ;
- Confirme que les crédits sont inscrits budgétairement ;
- Approuve la suppression de l'emploi d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet à 35 heures.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

